

Argentine : Un juge accorde à Cristina Fernandez l'assignation à résidence



La Havane, 18 juin, (RHC)- Un jour plus tôt que prévu afin de dissiper l'effervescence populaire dans son soutien, un juge a accordé mardi à l'ancienne présidente argentine, Cristina Fernandez, l'assignation à résidence.

Tout semble indiquer que le gouvernement de Javier Milei, préoccupé par le fait que l'image d'une gigantesque marche convoquée pour accompagner l'ex-présidente aux cours du commodore Py ne sorte pas au monde, a fait pression sur le juge Jorge Gorini pour qu'il avance la notification.

Le mouvement évite ainsi de ne pas se rendre aux tribunaux du commodore Py, dans une tentative de désamorcer la mobilisation historique pour l'accompagner ce mercredi. Gregorio Dalbon, l'un des avocats de l'ex-présidente, a déclaré qu'avec l'octroi de l'assignation à résidence, la légalité s'est imposée sur le dénigrement.

Cristina a été condamnée à six ans de prison et à l'interdiction politique à vie dans l'affaire Vialidad qui

avait plus de couleur politique que judiciaire."Ce n'est pas seulement une réussite juridique. C'est une victoire politique, populaire et éthique au milieu d'une persécution systématique qui a violé tous les principes de la procédure régulière. Nous avons gagné parce que nous avons dénoncé le fait que le juge d'instruction n'était pas le juge naturel, et donc la cause est née viciée", a souligné Maître Dalbon.

Source : Prensa Latina

<https://www.radiohc.cu/fr/noticias/internacionales/385302-argentine-un-juge-accorde-a-cristina-fernandez-lassignation-a-residence>



Radio Habana Cuba